MB/XP, Philippeville, le 8 février 2022

ANHEE

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR d'Anhée

Complexe sportif et culturel d'Anhée, le 07 février 2022

Présents :
Les membres de la CLDR présents figurent sur la liste ***en annexe 1.***

Liste des principaux acronymes :

CLDR = Commission Locale de Développement Rural
DR = Développement Rural
FRW = Fondation Rurale de Wallonie
GT = Groupe de Travail
PCDR = Programme Communal de Développement Rural
PMR = Personnes à Mobilité Réduite
SPAF = Service Provincial d'Aide Familiale ASBL.

1) Accueil et introduction

M. PIETTE, Bourgmestre, accueille les participants, présente ses meilleurs vœux et ouvre la séance.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. *Introduction et approbation du C/R de la réunion du 04.10.2021*
2. *Halle couverte et Parc en bord de Meuse : obtention de conventions DR 2021*
3. *Rapport annuel :*
 a) *Rapport d'activités de la CLDR*
 b) *Etat d'avancement des projets*
 c) *Propositions de projets à mettre en œuvre (en DR)*
 d) *Démissions et absences des membres (rappel art.7 nouveau ROI)*
4. *GT BiodiverCité : programmation de la 2ème réunion*
5. *Divers*

Le C/R de la réunion du 04.10.2021 est approuvé sans remarques.

2) Halle couverte et Parc en bord de Meuse

M. Pauly présente, au moyen d'un montage PowerPoint les dernières avancées pour le projet de Halle couverte au centre d'Anhée et concernant le Parc multifonctionnel en bord de Meuse.

Alors que le Conseil communal s'était exprimé favorablement sur le projet de Convention-Faisabilité pour la Halle couverte en juin dernier, le Gouvernement Wallon a décidé d'approuver ladite Convention-Faisabilité lors de sa séance du 16 décembre 2021, dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie. Un courrier annonçant la bonne nouvelle a été envoyé à la Commune par la Ministre Tellier (courrier daté du 13 janvier).
Désormais, la Commune est dans l'attente du courrier officiel de l'Administration qui lui fera parvenir la Convention-Faisabilité. Une fois en possession de ce document, la Commune pourra envisager la désignation d'un auteur de projet via possiblement l'organisation d'un concours. Les tenants et aboutissants de ce type de procédure sont à bien évaluer avant d'entamer une telle démarche. Le Service *Marchés Publics* de la Commune sera dès lors mis à contribution avant toute initiative du genre, tout comme le Service Extérieur de la DGO3 qui a proposé le recours à un concours.

Le dossier du Parc multifonctionnel en bord de Meuse a également connu des avancées positives depuis la dernière réunion de la CLDR. Lors de la réunion du 4 octobre dernier, les membres de la CLDR avaient été informés de l'approbation de la Convention-Réalisation par le Gouvernement Wallon en date du 16 septembre 2021. C'est le 4 octobre 2021 que la Commune a reçu le courrier officiel. Depuis, le marché a été lancé ; l'ouverture des offres a été effectuée le 14 janvier 2022 et une réunion de travail a été organisée avec le bureau d'études (Agua) et la Commune le 26 janvier 2022.
En parallèle de la procédure DR, la Commune a veillé à envoyer une demande de prorogation de 90 jours pour l'ouverture des offres dans la cadre de la procédure *Espaces Verts*. Les délais initiaux imposés allaient être dépassés. Des courriers dans ce sens ont été envoyés au Cabinet de la Ministre Tellier et à l'Administration compétente. A ce jour, la Commune n'a pas reçu de réponses.

Concernant la halle :
M. le Bourgmestre explique que l'idée de concours d'architectes est encore à « débroussailler » et que l'avis de la CLDR est le bienvenu. Si cette procédure est retenue, la Commune devra rémunérer chaque bureau pour son travail.
L'autre possibilité est de consulter au minimum 3 bureaux d'études, en leur donnant l'enveloppe financière dans laquelle travailler.

Questions/réponses/remarques/avis de la CLDR :

- L'Administration encourage à faire un concours mais il y a la crainte d'un surcoût.
- Un participant insiste sur l'importance de la dimension architecturale de la future infrastructure, qui représente bien sûr un coût. Il y a peut-être moyen de prévoir une halle de dimension réduite (pour diminuer ce coût) et la moduler, pour éventuellement l'agrandir par la suite.
- Il faudrait aboutir à une belle écriture architecturale, en trouvant un architecte qui a déjà travaillé sur ce type de projet. Ça va être une 'agora', tout le monde pourra y aller, ça a son importance.
- L'infrastructure sera en partie fermée, vu sa localisation (vis-à-vis avec le voisinage).
- La gestion pourra se faire soit par la Commune et son ADL, soit par une mise en concession. Le souhait est de garder la mainmise communale sur le lieu. Le but n'est pas de gagner de l'argent, mais une contribution des occupants pour les charges sera nécessaire.
- Le fait d'être attentif aux éventuels courants d'air et à la possibilité d'intégrer des panneaux photovoltaïques est rappelé.

- L'utilisation principale de la halle sera à vocation économique. C'est à cette fin que le financement a été obtenu. Dans sa conception cependant, la potentielle polyvalence du site ne sera pas négligée pour autant ; l'utilisation de la halle pour d'autres activités ne sera donc pas impossible.
- Il faudra rester bien attentif à la maitrise du montant total de la future halle ; tout dépassement du montant actuellement estimé sera à charge de la Commune, le montant maximum de subside étant atteint.

Concernant le Parc :
Les montants sont plus élevés que prévu, mais le souhait de la commune est de garder le projet dans sa totalité (il n'est plus question de revoir ce projet entamé il y a une dizaine d'années). Pour ce faire, il a été demandé à l'auteur de projet d'être très attentif aux éventuels suppléments et de les éviter un maximum. Les Voies Hydrauliques vont bien intervenir, ainsi que les autres intervenants cités lors des précédentes réunions (Espaces Verts, Infrasports et CGT). Au niveau du poste DR, un avenant financier de 20% pourra être sollicité.
L'auteur de projet va faire son rapport pour que la Commune puisse lancer l'adjudication des travaux, travaux qui commenceront cette année et qui sont prévus sur 300 jours.

3) Rapport annuel

3 a) Mme Bachy présente le **bilan/rapport d'activités de la CLDR**, pour l'année 2021

Réunion plénière : 01/03/2021	18 membres Agent-relais communal FRW : 2 agents
Réunion plénière : 04/10/2021	20 membres de la CLDR Agent-relais communal et CATU FRW : 2 agents

Inauguration de la Place de Salet : le 19/09/2021	Invitation aux membres de la CLDR d'Anhée

GT Photo	Dernier panneau installé à Haut-le-Wastia (salle communale). Intention de balade en collaboration avec le SI.
GT Petit Patrimoine	✓ PPPW : - Inventaire finalisé. - Pour la suite : ✓ Intention de mise en avant du travail réalisé par l'organisation de balades guidées entre Maredret et Sosoye avec verre de l'amitié et repas pour les bénévoles à la fin du printemps. ✓ Les membres du GT ont émis le souhait d'un courrier à venir de la Commune vers les propriétaires de biens repris à l'inventaire, pour sensibilisation à la conservation et information quant aux possibilités de restaurations.

	✓ Site internet reprenant les biens inventoriés : définition prochainement de la formule retenue et désignation d'un prestataire. ✓ Patrimoine funéraire : inventaire terminé récemment. ✓ Arbres remarquables : inventaire en cours. Villages finalisés = Anhée, Haut-le-Wastia, Warnant. En partie pour Annevoie et Maredret.
GT BiodiverCité	Nouveau GT -> proposition d'actions concrètes à mettre en place dans le cadre du prochain appel à projet BiodiverCité. Les bénévoles du PCDN ont été conviés à rejoindre ce groupe. 1ère réunion : 06/12/2021.

3 b) Les agents de la FRW présentent ensuite, lot par lot, **les projets du PCDR qui ont connu une avancée durant l'année 2021**

LOT 1		
1.1	Construction d'un quartier résidentiel adapté aux ainés sur le site des Respes à Denée.	Site enlevé du Plan HP début 2021 (décision du Collège le 12 janvier)
1.2	Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique.	Poursuite des 3 inventaires. Voir l'annexe 4 du RA -> activités de la CLDR
1.3	Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison.	Discussion lors de la réunion de la CLDR du 4 oct. 2021 ; opportunité de solliciter une CF pour ce projet. A remettre sur la table --> Programmation à 3 ans.
1.4	Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité.	Dépend de la Conseillère en Mobilité. A programmer de nouveau.
1.5	Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi.	Présence à 2 reprises au Marché du Terroir d'Anhée (juin et octobre) des bibliothécaires et des bénévoles du PCDN pour le projet de grainothèque et pour l'échange de plantes.
1.6	Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Molignée.	18 nov. 2021 : rencontre des 4 Bg concernés, certains étant accompagnés d'agents communaux. La volonté est confirmée et la décision est d'avancer dans l'étude de faisabilité. Coordination par l'ADL (plan stratégique). Proposition reçue du BEP pour un accompagnement dans la réalisation du dossier.
1.7	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.	10 juin 2021 : réunion du Comité d'Accompagnement Avant-Projet. Documents complémentaires envoyés le 19 août 2021. Commune en attente de l'approbation de l'Avant-Projet par l'Administration.
1.8	Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique.	Évoqué précédemment
1.9	Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR.	Interrogations subistent sur la localisation. Possibilité d'installation sur le site du Grand Pachi à Bioul

1.10	Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels.	Évoqué précédemment

LOT 2		
2.1	Mise en place d'un outil de gestion territoriale et urbanistique.	Conseil communal du 10 juin 2021 : approbation d'une Charte urbanistique en matière de création/subdivision de logements + article à ce sujet dans le bulletin communal de décembre 2021
2.2	Reconstruction et réaffectation de la salle « Les Montagnards » à Sosoye et de ses abords.	Salle vendue à un entrepreneur
2.3	Mise en valeur des paysages remarquables de la Haute-Meuse avec valorisation touristique.	Lien à faire avec le projet de Parc en bord de Meuse
2.4	Construction de logements locatifs et de logements adaptés aux ainés sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée avec aménagement des espaces extérieurs.	Voir projet sur le site de l'ancienne école de la Communauté française
2.7	Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, pour faciliter les aînés dans leurs déplacements.	Considération dans le cadre des projets sollicités en financement DR : FP 1.7, 1.8 et 1.10
2.8	Aménagement des plaines agricoles de Bioul-Denée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).	Action récurrente : les plantations se poursuivent. Sur le territoire de Denée en 2021.
2.10	Etude et installation d'une micro-station hydro-électrique sur le Rouillon.	Le projet se poursuit. Retards liés aux inondations, aux évolutions du rachat de la production électrique, les délais de livraison… Travaux espérés en automne pour mise en service fin 2022.
2.11	Développement d'une stratégie de marketing touristique et économique.	La Maison du Tourisme se dote d'une nouvelle image/stratégie qui se veut plus moderne, rassembleuse et ambitieuse. Elle est baptisée " Explore Meuse". En 2021, le SI et l'ADL ont recherché des pistes de financement pour l'étude. Possibilité via le CITW+ via le Feder 2014-2020. Après une étude de faisabilité, la demande a été acceptée. Elle sera lancée en 2022. Un appel d'offre sera bientôt lancé pour l'étude. Budget d'un peu plus de 40.000€. La commune met 4000€

2.13	Sensibilisation des producteurs locaux à s'inscrire dans un réseau coopératif de distribution au niveau local.	Fin du point de dépôt Paysans-Artisans Anhée. Essoufflement du bénévolat. Pas de motivation citoyenne pour reprendre. Poursuite des Vendredis du Terroir. A Bioul, aussi maintenant, mais pas le succès attendu. Vitrine virtuelle des producteurs locaux, sur le site web de l'ADL : https://www.adlanhee.be/produits-locaux En lien avec le projet 1.8

LOT 3		
3.1	Actions de soutien aux Acteurs économiques locaux.	Relais des formations digitales (en webinaires) pour les acteurs locaux en collaboration avec Digitalwallonia. Divers accompagnements de porteurs de projets. Dynamisation des chèques-commerces. Bcp de perte de temps et de travail administratif pour la refonte des actions futures de l'ADL vis-à-vis des exigences du SPW.
3.2	Actions Ecoles.	Travaux terminés à l'école d'Annevoie
3.3	Actions Nature/Environnement.	A l'initiative du PCDN et des bibliothèques communales : échange de plantes dans le cadre du Vendredi du Terroir de juin et d'octobre 2021. Mise en place par la CLDR d'un GT BiodiverCité (1ère réunion le 06 décembre 2021). Acquisition de 2 caméras de surveillance amovibles dans le cadre de l'amélioration de la propreté. La commune a testé pendant 2 ans la machine qui rétribue la collecte de canettes abandonnées et est prête à aller plus loin pour résoudre cette problématique. Journées portes ouvertes à la reinathèque lors de la semaine Maya fin mai/début juin. Diverses plantations lors de la semaine de l'Arbre.
3.4	Actions Vivre Ensemble.	Nombreuses actions du PCS : gymnastique, langue wallonne, informatique (à la Maison de la Ruralité), … Journée intergénérationnelle fin août. Concours photos pour les façades fleuries. Concours photos pour les décorations de Noël.
3.6	Diagnostic des problèmes d'isolation à grande échelle.	Action CoRenove : visioconférence gratuite, le 30 juin 2021
3.9	Embellissement des entrées de villages.	Statues installées sur les ronds-points du pont d'Yvoir (fin déc. 2021)
3.25	Aménagement d'un espace numérique avec l'organisation de formations notamment à destination des aînés.	Action mise en place par le PCS.
3.28	Installation aux entrées de la commune de panneaux lumineux informant sur les activités dans la commune.	Panneau lumineux en face de la place communale placé depuis juin 2021

Questions/réponses/remarques de la CLDR :

Lot 1 :

- ***Projet 7 : centre multiservices (avec le SPAF)***
 Un participant pose la question du positionnement du SPAF, au regard de ses moyens financiers. M. Le Bourgmestre explique le retrait du SPAF par rapport à la crèche. La Commune a investi dans la démolition et l'assainissement du site et va investir dans l'équipement en voiries. La crèche était la condition pour ce faire. La Commune n'est donc plus partante de jouer dans ces conditions. Elle se dit déçue de l'attitude du SPAF et attend que ça se décante. La Commune veut garder l'aspect multiservices et intergénérationnel et cherche donc un autre partenaire, pour réaliser un projet relativement similaire. C'est la crise sanitaire et la diminution des subsides accordés par la Province au SPAF qui ont entraîné ce revirement.

Lot 2 :

- ***Projet 10 : micro-station hydroélectrique***
 Une réunion s'est tenue à ce sujet (étude) le 2 février. La même quantité d'eau s'écoulera de la chute d'eau, quelle que soit la période (sécheresse ou non). L'étude devrait montrer s'il y aura suffisamment de production que pour alimenter non seulement les jardins d'Annevoie mais aussi un certain nombre de ménages…
- ***Projet 13 : producteurs locaux***
 Concernant les Vendredis du Terroir, on constate que ce sont souvent les mêmes producteurs et qu'il y a un souhait d'élargir à d'autres producteurs. Le mauvais temps durant la saison 2021 n'a pas aidé. Par ailleurs, la crise sanitaire a amené certains producteurs à faire la vente chez eux. Le côté associatif est très important.

Lot 3 :

- ***Projet 2 : actions écoles***
 M. le Bourgmestre précise que les travaux à l'école d'Annevoie ne sont pas tout à fait terminés, que des finitions restent à faire et que l'inauguration devrait avoir lieu fin juin.
- ***Projet 3 : actions environnement***
 Concernant la collecte des canettes abandonnées, Mme Faeles signale qu'une tonne de canettes a été récoltée. Il y a une certitude que 95% viennent bien de dépôts dans la nature. La machine qui était mise à disposition momentanément a été enlevée. La Commune continue cette action, mais avec des sacs poubelles qui sont pesés. On constate que moins de personnes participent à l'action. Cela est peut-être dû aux contraintes horaires et/ou au fait que les personnes ne sont pas suffisamment informées…
 Mme Windeshausen informe les membres que cette année, BeWapp aura lieu en mai (et plus en mars).
- ***Projet 9 : embellissement des entrées de villages***
 M. le Bourgmestre explique la signification des statues, la demande adressée à la Région wallonne d'éclairer les œuvres la nuit et la demande faite à ORES de faire plusieurs propositions en la matière. La CLDR pourrait être sollicitée pour donner son avis quant à l'option qui lui semble la plus judicieuse.
- ***Projet 28 : panneaux lumineux***
 Il est précisé que la carte de l'appareil de commande doit être changée, ce qui explique que le panneau installé sur la place d'Anhée est souvent éteint. Cela va être fait. Sinon, on le coupe la nuit car il éclaire trop fort et gène le voisinage. En dehors de cet aspect, le panneau est apprécié.
 Mme Faeles précise qu'il a été placé à cet endroit car la Commune n'a pas eu véritablement le choix : le panneau devait être placé parallèlement à la voirie (et non perpendiculairement). Une autre demande de la Région wallonne est d'utiliser le moins possible les couleurs rouge et verte, pour ne pas confondre avec les feux. Un 2ème panneau est prévu, à Bioul, sur la Place.

3 c) M. Pauly présente les **propositions de projets à mettre en œuvre en DR dans les 3 années à venir,** en revenant sur la position de la CLDR telle que transcrite dans le Rapport Annuel 2020.

Proposition de la CLDR émise en mars 2021 :

1-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.8
Intitulé du projet	Construction d'une **halle couverte** près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique
2-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.9
Intitulé du projet	Création d'un **observatoire ornithologique** avec accès PMR
3-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.3
Intitulé du projet	Aménagement de **l'ancienne ligne de tram** entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison Phase acquisitions et phase aménagements

Vu les avancées connues pour le projet de Halle, ce projet n'a plus à figurer dans la programmation. Afin de placer un troisième projet dans la programmation à 3 ans et de considérer la priorisation établie lors de l'élaboration du PCDR, les agents de la FRW proposent de se pencher sur les projets des lots 1 et 2 en attente, et qui pourraient faire l'objet d'une Convention DR. Ils projettent dès lors le tableau suivant pour ouvrir la discussion :

Projet	Catégorie	Taux	Assiette subvention	Subside max
1.1 : Construction d'un quartier résidentiel adapté aux ainés sur le site des Respes à Denée	4 Logement	60%	850.000 €	510.000 €
2.5 : Raccordement de Denée au RAVeL par l'aménagement d'une voie lente via le Tienne des Faux	1 Mobilité douce	80%	850.000 €	680.000 €
2.6 : Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia	4 Energie	60%	850.000 €	510.000 €
2.9 : Construction de Logements Tremplins et /ou Intergénérationnels sur le site des Respes à Denée avec aménagement des espaces extérieurs	4 Logement	60%	850.000 €	510.000 €
2.14 : Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée	2 ou 5 Espace public	80% ou 60%	500.000 €	400.000 € ou 300.000 €

Questions/réponses/débat en CLDR :

- De premiers échanges ont lieu quant au projet de l'**ancienne ligne de tram** (entre Warnant et Bioul) qui figurait dans la programmation de mars 2020. Ce projet ne fait pas l'unanimité au niveau de l'asphaltage comme cela avait déjà été discuté lors de la dernière réunion de la CLDR.

Il est alors rappelé qu'un bureau d'étude aura éventuellement à se prononcer sur les meilleures solutions de mise en œuvre lorsque la Fiche-Projet sera activée. Il n'est nullement question actuellement de se prononcer sur les caractéristiques techniques du possible projet, mais bien l'éventualité de le voir se concrétiser.
Afin de ne pas envisager que les impacts négatifs d'un tel projet, les Agents de la FRW font la liste, non-exhaustive, des points positifs que peut représenter une voie de mobilité active. Pour ce faire, référence est fait à une étude de juin 2021, relative au cas français, consultable en ligne[1].
Un participant demande d'être attentif aux PMR.
Une participante demande si un bi-bande n'est pas envisageable, pour préserver la nature et le passage des marcheurs.
M. le Bourgmestre explique que l'aménagement doit être conçu pour la pratique par un maximum d'utilisateurs. Il précise aussi que la Commune ne va pas acquérir si c'est pour laisser un sentier.
Après discussion, il est proposé de tout d'abord actualiser les projections financières de ce projet : quid des coûts d'acquisition ? des frais de nettoyage/libération de la voie ? des montants pour l'aménagement de la liaison ?
A la lumière de ces éléments, il sera plus aisé de se prononcer quant à la pertinence de la mise en œuvre du projet, au vu des réalités budgétaires du projet (montant maximum du subside connu, soit 680.000 €) et son impact sur les finances communales.
La FRW précise que la Fiche-Projet actualisée sera soumise à la CLDR, ainsi que l'avant-projet. Il y a donc bien des lieux de discussions à venir…

- Il est signalé que le projet d'**observatoire ornithologique** n'a pas connu d'avancées. Le site du Grand Pachi à Bioul semble désormais être l'endroit le plus intéressant pour l'y installer. La main d'œuvre communale pourrait être sollicitée dans le cadre de la construction de cet observatoire.

- Un participant propose que la Fiche-Projet 2.6 soit considérée dans la proposition de nouvelle programmation à 3 ans. Il lui semble que ce projet traitant d'**énergie renouvelable** est dans l'air du temps et que le bien fondé de sa concrétisation ne soit pas à démontrer dans la période actuelle. Là aussi il faudra, en temps utile, évaluer le coût d'un tel projet et voir s'il tient la route.

- Concernant le projet 1.1, au niveau des **Respes à Denée**, il est rappelé le coût important de l'estimation (16.000.000 d'€ pour l'ensemble du site) liée à la taille du projet. Il ne pourra se réaliser qu'en partenariat avec un investisseur privé qui n'a pas encore été identifié.

- Des éclaircissements sont attendus au niveau du futur *Plan d'investissement en faveur de la mobilité active et de l'intermodalité* annoncé par le Ministre Henry. Peut-être que le projet 2.14 concernant la **rue Ribot** et l'espace à l'**arrière de la maison communale** pourrait se voir concrétiser via cette voie. Malheureusement, les communes n'en savent que très peu à ce sujet pour le moment.

- Pour le projet 1.5 visant le **raccordement** du village de **Denée** au **RAVeL**, il est expliqué que le contexte (substrat en place, pente, terrains connexes…) est différent de celui du projet 1.3 (ancienne ligne du tram).

[1] https://bl-evolution.com/Docs/2021-06-Etude_Impact-environnementaux-amenagements-cyclables_BLevolution.pdf

Il est rappelé que l'idée est bien d'avoir une jonction vers le RAVeL au départ de chaque village. Il n'y a pas suffisamment de budget dans l'enveloppe (= 520.000 €, qui représentent 75% de la somme totale) du Plan d'investissement cité ci-dessus que pour imaginer réaliser par ce biais à la fois le projet 2.14 et le projet 1.5.

⇨ <u>De ces échanges, il ressort **peu de certitudes**. La CLDR souhaite avoir plus d'informations sur la ligne de Tram (estimation revue et type d'aménagement) et sur ce qui est faisable dans le cadre du Plan d'Investissement Mobilité Active avant de rediscuter de ses choix. Il s'agira de faire transparaître cet état de la réflexion dans le Rapport Annuel 2021.</u>
<u>La proposition de programmation, loin d'être ferme, est</u> :

1-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.3
Intitulé du projet	Aménagement de **l'ancienne ligne de tram** entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison Phase acquisitions et phase aménagements
2-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.9
Intitulé du projet	Création d'un **observatoire ornithologique** avec accès PMR
3-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 2.6
Intitulé du projet	Installation d'une **chaufferie-bois et** de **panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia**

3 d) Mme Bachy <u>**rappelle le vote d'un nouveau ROI par le Conseil communal en date du 25.10.2021 et plus particulièrement son article 7**</u>, qu'il faudra mettre en œuvre à l'avenir

[…]

- *Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de **trois réunions successives** sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective*

- *Les membres absents ou excusés sans motif valable à **plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives** seront jugés démissionnaires d'office*

Elle rappelle aux membres l'importance de s'excuser quand ils ne peuvent pas être présents.

4) <u>GT BiodiverCité</u>

La 2ème réunion de ce GT est programmée **le lundi 7 mars à 19h30 à la Maison de la ruralité** à Bioul.
Il s'agira de préciser les actions à proposer dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité, qui devrait sortir prochainement.
L'invitation est présentée aux membres.

5) Divers

Aucun point « Divers » n'est évoqué.

M. le Bourgmestre remercie les participants.

Pour le bureau régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie,
Myriam BACHY – Xavier PAULY
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Myriam BACHY et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

<u>Annexe 1</u> : Liste des participants

CLDR Anhée du 07 février 2022 - Présences		
Nom	**Prénom**	**Présence**
ASHMORE LORANT	Jacqueline	Présente
BIETTLOT	Guillaume	Présent
BAETENS	Roland	Présent
CAMPANELLA	Bruno	
CARLY	Olivier	Présent
CARPENTIER de CHANGY	Christophe	
CHIARADIA	*Martin*	Présent
COLLARD	Edith	Présente
de MONTPELLIER	Jacques	
DEKONINCK	*Aurélien*	
DUMONT	*Nathalie*	Excusée
FAELES-VAN ROMPU	*Anne*	Présente
GASPARD	Vincent	Excusé
GAUX-LAFFINEUR	*Nathalie*	Présente
GOFFIN	Alexandre	Présent
HUBERT	René	Présent
JANDRAIN	Jean-Claude	Présent
LALOUX	Jean-Luc	Présent
LEEMANS	Johan	
LORENT	Guy	Présent
MINET	Benoit	Présent
MISSON	Francis	Présent
MOUTON	Dany	Présent
MOUVET-PINON	*Anne*	Présente
NAETS	Jean-Christophe	

PETIT	*Paul-Marie*	Présent
PIETTE	*Luc*	Présent
PIRSON	Joseph	
POLOME	Jean	Présent
RENARD	Etienne	Présent
SOHY	Philippe	
STEVENS	Alain	
TONNEAUX	*Steve*	Excusé
VANACKERE	Eric	Présent
VASSART	Jeanne-Marie	
VERHELST	Anne-Christine	Présente
WEBER	Isabelle	

Pour l'Administration Communale :

Françoise WINDESHAUSEN, éco-conseillère

Pour la FRW :

Myriam BACHY, agent de développement
Xavier PAULY, agent de développement.